

RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



Le Président
Député à l'Assemblée Nationale

Marseille, le 22 JUIL. 2014

MV/MT/EHP-2014-022

Monsieur Davide STRANGIS
Secrétaire exécutif
de la Commission Interméditerranéenne
Conférence des Régions Périphériques
et Maritimes d'Europe
6 rue Saint-Martin
35700 RENNES

Monsieur le Secrétaire exécutif,

En réponse à l'Appel à candidature pour la présidence 2014-2016 de la Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes d'Europe (CIM CRPM) que vous m'avez fait parvenir par courrier du 16 mai dernier, j'ai l'honneur de vous faire part de ma candidature.

Je vous prie de trouver en pièces jointes le programme que je présente à l'appui de cette candidature ainsi que mon curriculum vitae et je vous serais reconnaissant de bien vouloir les transmettre à l'ensemble des régions membres de la CIM, conformément au règlement intérieur de celle-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire exécutif, l'expression de mes salutations distinguées.

Michel VAUZELLE
Ancien Ministre

P.J. :- Programme de candidature
- Curriculum vitae

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Candidature à la présidence de la Commission interméditerranéenne
de la Conférence des régions périphériques maritimes (CIM CRPM)**

« Avec la jeunesse méditerranéenne, maîtriser et construire notre communauté de destin »

«La question méditerranéenne » appelle une vraie prise de responsabilité de l'Europe, avec les peuples de la Méditerranée. Cet espace géographique, malgré les crises et les conflits, est de plus en plus interdépendant. Les Européens ne sont en effet pas seulement les *voisins* du Maghreb ou de l'Est de la Méditerranée, ils vivent en *cohabitation avec* eux, à l'image des familles dont la moitié vit sur la rive Sud et l'autre sur la rive Nord. Nous avons donc le devoir d'éloigner ensemble le spectre du rejet de l'autre, de la xénophobie, du racisme et des intégrismes.

La «Méditerranée de la jeunesse» est le plus beau des mots d'ordre. Il peut rendre espoir aux jeunes Méditerranéens qui l'ont souvent perdu. Chacun de nos pays, chacune de nos régions doit pouvoir co-imaginer, co-construire puis co-gérer avec les autres une grande politique commune, coordonnée avec l'ensemble des politiques européennes et nationales sur des objectifs partagés.

C'est dans cet esprit et dans la dynamique de la précédente présidence, brillamment assumée par la Generalitat de Catalogne, que s'inscrit la candidature à la présidence de la CIM que je présente en ma qualité de président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en concertation étroite avec la Région Languedoc-Roussillon, qui s'était déjà particulièrement investie dans le bureau sortant de la CIM en assumant la 1ère vice-présidence. Nos deux régions sont profondément attachées à la Méditerranée, en raison de leur situation géopolitique et de la force des relations qui les lient aux pays méditerranéens. Le bassin méditerranéen n'est pas simplement pour elles une zone prioritaire de coopération internationale mais bien un espace qui fait partie intégrante de leur histoire, de leur identité même et de leur développement harmonieux et partagé.

Cette candidature, qui fait écho au rapport parlementaire sur la « Méditerranée des projets » que m'a demandé, en 2013, le Président de la République française, se fonde sur les principaux axes suivants :

1- Favoriser l'émergence d'une stratégie macro-régionale en Méditerranée

Nos travaux doivent tout d'abord s'inscrire dans une démarche de réflexions sur les enjeux du bassin méditerranéen, afin de répondre à ses faiblesses et d'encourager ses potentialités. Jusqu'à présent, la Méditerranée n'a pas, ou peu, été pensée comme une entité à part entière, un tout cohérent. Pourtant, il existe une vraie synergie, et pas seulement économique, entre le Nord et le Sud du bassin. C'est par un rapprochement des deux rives que nous pourrions construire un espace de croissance durable et solidaire.

Ce rapprochement nécessite une réelle implication de l'Union européenne. Le processus d'élaboration d'une stratégie macro-régionale en Méditerranée, soutenu avec conviction par la présidence sortante de la CIM, présente l'avantage de se fonder sur une large consultation qui associe les collectivités territoriales, les acteurs socio-économiques et les organisations de la société civile. Elle permet par ailleurs de remettre au cœur de l'agenda européen la priorité méditerranéenne. De la stratégie macro-régionale en Méditerranée découlera un plan d'actions identifiant des opérations d'envergure qui répondront à de véritables besoins de nos territoires. Le lancement de la stratégie adriatico-ioniennne est une première étape importante qui devra être complétée par des démarches similaires en Méditerranée occidentale et orientale.

La CIM doit à cet égard travailler étroitement avec les différentes instances ou réseaux à vocation méditerranéenne : l'Union pour la Méditerranée, le Dialogue 5+5, l'ARLEM, l'APM, la COPPEM, l'Arc Latin, les Eurorégions, la Commission Med de CGLU... Il convient aussi de mobiliser, sur les chantiers thématiques

traités par les groupes de travail, les opérateurs et bailleurs dont l'ingénierie et les financements sont indispensables à la réalisation de nos projets.

Sur le plan mondial, il faudra aussi porter une position collective dans le cadre par exemple de la COP 21 sur les enjeux climatiques et environnementaux auxquels sont confrontés les territoires méditerranéens.

2- Répondre aux enjeux du bassin méditerranéen en développant une « Méditerranée des projets »

Par leur proximité, leur connaissance des besoins et des enjeux de leur territoire et de leurs citoyens, les Régions sont des acteurs incontournables pour garantir la construction d'un espace de solidarité et d'échanges au bénéfice du développement de la Méditerranée et de ses habitants. La CIM doit travailler sur des projets qui ont un écho immédiat politique et populaire dans nos régions méditerranéennes, dans le cadre de ses groupes de travail, auxquels devrait s'en ajouter un nouveau consacré à l'économie, que pourrait animer la Région Languedoc-Roussillon.

Dans le cadre de cette coopération interrégionale, certains enjeux prioritaires doivent être envisagés :

1. Le développement socio-économique en faveur de l'emploi, notamment des jeunes ;
2. L'éducation et la formation, en particulier des jeunes de chacune de nos régions ;
3. L'accessibilité, les relations de territoire à territoire ;
4. Le développement durable car les effets du changement climatique et la pression démographique sur la ressource hydrique impactent chacun d'entre nous.

Il est essentiel, par ailleurs, que la CIM puisse se positionner sur différents appels dans le cadre du programme MED de l'Union européenne, dont la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'autorité de gestion, mais aussi du programme IEVP, dont l'autorité de gestion est assurée par la Région Sardaigne, notamment sur des axes jugés collectivement comme prioritaires.

Au-delà, il conviendra que les régions méditerranéennes se mobilisent au sein de la CRPM pour défendre leurs spécificités dans le cadre de la préparation du prochain cadre budgétaire post 2020, notamment sur les grands sujets que sont la politique de cohésion économique, sociale et territoriale, les RTE-T, l'avenir de la politique agricole commune ou la politique de R&D et d'innovation. Les cycles européens de négociation budgétaire s'anticipent toujours dans ces délais et ces sujets sont d'une importance capitale dans cet espace durement touché par la crise économique et financière.

3- Mobiliser les partenaires du Sud de la Méditerranée

Afin de porter une voix unique et de répondre à des enjeux communs en Méditerranée, la participation de collectivités du Sud et de l'Est de la Méditerranée est primordiale : la légitimité et la reconnaissance de notre réseau aux niveaux mondial ou européen passent par une coopération renforcée entre les trois rives de la Méditerranée. L'implication des partenaires du Sud de la Méditerranée est par ailleurs essentielle pour s'assurer que les politiques de développement soient adaptées aux besoins et aux aspirations de ces pays.

Je me félicite à cet égard du travail de la Présidence de la Catalogne, qui a permis l'adhésion de plusieurs régions du Sud de la Méditerranée à la CIM, et je souhaite que notre réseau continue à s'y développer.

4- Favoriser l'émergence d'une citoyenneté méditerranéenne

Suite aux printemps arabes, la société civile s'est fortement mobilisée pour faire part de sa volonté de démocratie et de liberté d'expression. La CIM doit soutenir cette dynamique en encourageant une participation active des jeunes méditerranéens à l'action de la société civile mais aussi à la vie politique.

Le soutien à l'affirmation d'une citoyenneté méditerranéenne doit nous animer pour favoriser l'identité méditerranéenne, qui est primordiale pour contribuer à la construction d'un espace durable de paix, de développement, de solidarité et de prospérité partagée.

Les médias méditerranéens et notamment le journalisme citoyen constituent des outils puissants, innovants voire alternatifs pour permettre une expression libre et solidaire. La CIM doit leur apporter son soutien.

Le rapprochement des peuples de Méditerranée constitue un véritable combat sur lequel mon engagement politique n'a jamais failli. Aujourd'hui en tant que président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, vice-président de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale française et demain, je l'espère, en tant que président de la CIM, je consacrerai tous mes efforts à faire de la Méditerranée une priorité aux niveaux national, européen et mondial.

Si j'en suis élu président, je veillerai à ce que la CIM continue de fonctionner de façon collégiale, en favorisant l'expression de chacun et en permettant aux régions les plus dynamiques d'apporter leur expertise au service de l'intérêt de tous.

Biographie de Michel VAUZELLE



Michel VAUZELLE est né le 15 août 1944 à Montélimar (Drôme) de parents provençaux. Il est marié à Sylvie FAUVET et père de trois enfants, Marie, Sébastien et Romain.

Il effectue ses études secondaires au Collège Saint-Joseph à Lyon et poursuit sa formation universitaire à Paris : licence en droit, diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques.

Avocat au Barreau de Paris, il sera en 1967, Premier Secrétaire de la Conférence des Avocats à la Cour de Paris.

De 1969 à 1972, il est chargé de mission au Cabinet du Premier Ministre, Monsieur Jacques CHABAN-DELMAS.

En 1972 et 1973, il est membre de la section des finances du Conseil Economique et Social. En

1976, il adhère au Parti Socialiste à Arles (Bouches-du-Rhône).

En 1977, il est élu Conseiller Municipal d'Arles et réélu en 1983, 1989 et 1995, date à laquelle il devient Maire d'Arles.

De 1978 à 1981, il est délégué national du Parti socialiste à la Justice et aux Libertés.

En 1981, il est nommé directeur adjoint du Cabinet de François MITTERRAND, candidat à la Présidence de la République.

De 1981 à 1986, il est porte-parole de la Présidence de la République, François MITTERRAND étant président de la République.

De 1982 à 1986, il est président de l'Ecole Nationale de la Photographie d'Arles dont il est l'un des fondateurs.

Le 16 mars 1986, il est élu Député socialiste des Bouches-du-Rhône et réélu le 12 juin 1988.

En 1989, il est élu Président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale. Il effectue, à la demande de François MITTERRAND, une mission de la dernière chance auprès de Monsieur Saddam HUSSEIN, juste avant le déclenchement de la Guerre du Golfe. Il se rend à Moscou lors du putsch de 1991 pour rencontrer Messieurs GORBATCHEV et ELTSINE.

En 1992 et 1993, il est Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et conduit notamment la réforme du Code de Procédure Pénale. En 1992, il est élu Conseiller Général d'Arles et Vice-Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

En juin 1995, il est élu Maire d'Arles.

Aux élections législatives de 1997, il est réélu Député de la 16^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône. Il est membre de la Commission des Affaires Etrangères à l'Assemblée Nationale et président du groupe français de l'Union interparlementaire.

En mars 1998, il est élu Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Conformément au projet de loi sur le non cumul des mandats, il démissionne de son mandat de Maire.

De 1998 à 2004 il préside le Parc Naturel Régional de Camargue. Il est président de la Société du Canal de Provence, de l'Observatoire Régional de la Santé et de l'Etablissement public foncier régional.

De 2006 à 2011, il est Président de la Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes d'Europe (CRPM).

Depuis 2007, il est Co-président de la Commission Méditerranée de CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis).

Depuis novembre 2006, président du Comité National de Suivi de la Coopération Décentralisée franco-brésilienne.

Il a été Vice-président de l'Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne (ARLEM) de 2010 à 2012 et en est toujours le Co-président de la Commission SUDEV (Développement durable).

Il a été réélu Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2004 et en 2010.

À son initiative, la Région construit la Villa Méditerranée, inaugurée en 2013 et dont il préside le Conseil d'administration.

Lors des élections législatives de juin 2007, il a été élu député de la XVI^e circonscription des Bouches-du-Rhône et réélu en juin 2012.

En janvier 2008, il est élu premier président de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée (composée des régions Piémont, Ligurie, Val d'Aoste, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur).

En 2010, il préside l'Organisation des Régions Unies - FOGAR, dont il a été un des fondateurs. Depuis 2012, il en est le Vice-président.

En 2010 et en 2012, il est élu Vice-président de la Commission des Affaires Étrangères de l'Assemblée Nationale et Président du groupe d'amitié France-Mexique.

Depuis octobre 2012, il est Vice-président de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée.

En 2013, le Président François Hollande l'a nommé membre du Conseil stratégique franco-mexicain.

En 2013, il remet au Président François Hollande, à sa demande, un rapport parlementaire sur la Méditerranée des projets.